

Kita Erlach et Gals

## Inscription sur la liste d'attente

- **Veillez remplir le formulaire d'annonce en majuscule et dans son intégralité**



### Données de base de l'enfant:

Nom:	Prénom:
Date prévue de l'accouchement:	Date de naissance:

- Garçon
- Fille

Nationalité:	Langue maternelle:
Date d'inscription:	

### Données de base des parents

#### 1. Personne:

Nom:	Prénom:
------	---------

- Homme
- Femme

Rue:	Numéro:
NPA:	Lieu:

Téléphone fixe:	Téléphone mobile:
Téléphone professionnel:	

E-Mail :
Employeur:

#### 2. Personne:

Nom:	Prénom:
------	---------

- Homme
- Femme

Rue:	Numéro:
NPA:	Lieu:

Téléphone fixe:	Téléphone mobile:
Téléphone professionnel:	

E-Mail:
Employeur:

## Demande de prise en charge:

- Inscription pour Erlach et Gals
- Inscription uniquement pour Erlach
- Inscription uniquement pour Gals

Cochez la case (au moins 20%):

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin					
Repas de midi					
Après-midi					

D'autres jours sont-ils également possible pour vous ? si oui, lesquelles ?

.....

Date d'entrée souhaitée:

**L'intégration débute le jour de l'entrée et est facturé au tarif normal !am Eintrittsdatum und wird zum normalen Tarif berechnet!**

## KiBon:

Nous utilisons les bons de garde KiBon du canton de Berne dans les crèches d'Erlach et de Gals. Afin de garantir le bon déroulement de la procédure, veuillez demander le bon de garde (valable dès le début du mois) auprès de votre commune **un mois** avant le début de la garderie (date du contrat).

Connectez-vous à l'adresse suivante : **www.KiBon.ch** et suivez les instructions du programme. Au cours de la procédure d'inscription, il vous sera demandé de télécharger votre dernière déclaration d'impôts. Si vous ne l'avez pas encore, veuillez télécharger vos certificats de salaires. Vous devrez suivre les instructions jusqu'à ce que vous arriviez à un reçu de libération. Vous devez l'imprimer et l'envoyer à l'office qui s'occupe de votre dossier. **Si le bon de garde n'est pas DISPONIBLE au moment de votre adhésion à la Kita (date du contrat), nous devons vous facturer le montant maximum.**

Il est possible de renoncer aux bons de garde d'enfants. Dans ce cas, le revenu ne doit pas être déclaré.

Date et lieu \_\_\_\_\_

Signature des parents \_\_\_\_\_